

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6538**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Énergie et génie climatique spécialité Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables "

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Angers	Président de l'Université d'Angers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La certification permet au professionnel de:

Participer à un projet de MDE

Conseiller des entreprises ou particuliers dans le choix d'installation en énergies

Informar le grand public sur les alternatives énergétiques

Concevoir et mettre en oeuvre des sources d'énergie renouvelable

Le professionnel est capable de:

Assurer une veille technologique

S'adapter aux évolutions sociales et économiques

Prendre en compte les enjeux européens

Travailler dans une équipe internationale

Deux parcours sont différenciés et permettent au professionnel de se spécialiser:

le parcours Génie Electrique (Règlementation et Informatique industrielle)

le parcours Génie Thermique (Règlementation et Expertise/Analyse Energétique)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteurs de l'industrie,

l'habitat,

le transport,

l'agriculture,

les déchets,...

en tant que technicien supérieur spécialisé en MDE et EnR

Cette certification permet au titulaire de prétendre à des postes de:

Responsable de développement chargé de conduire des projets en MDE et EnR, &nb

Consultant en MDE et EnR auprès des entreprises et collectivités,

Assistant Ingénieur Environnement,

Assistant administratif Gestion de l'Energie, -

Chargé d'études

Chargé de mission

Chargé de formation et d'animation dans le domaine 'Energie'

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

D1403 : Relation commerciale auprès de particuliers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE1 Enseignement Général et dimension européenne

Anglais

Dimension européenne

Droit des entreprises

Informatique

UE2 Communication et aide à la recherche d'emploi

TIC

Technique de recherche d'emploi

Gestion - Comptabilité

UE3 Formation scientifique

Mathématiques

Physique

Chimie

Ecologie

UE4 Formation professionnelle Environnement et énergie

Energie et environnement

Conduite de projet

UE5 Formation professionnelle

Parcours Génie Electrique:

Règlementation

Informatique Industrielle

Parcours Génie Thermique:

Règlementation

Expertise et analyse énergétique

UE6 Formation professionnelle

Parcours Génie Electrique:

Energie Electrique

Parcours Génie Thermique:

Energie thermique

Action sur le bâti

Intégration de systèmes performants

UE7 Projet tuteuré

Projet tuteuré

UE8 Stage

Stage

Mémoire

Soutenance

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Enseignants chercheurs +enseignants + professionnels
En contrat d'apprentissage	X	oui Enseignants chercheurs +enseignants + professionnels
Après un parcours de formation continue	X	oui Enseignants chercheurs +enseignants + professionnels
En contrat de professionnalisation	X	oui Enseignants chercheurs +enseignants + professionnels
Par candidature individuelle	X	oui Enseignants chercheurs +enseignants + professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Commission de VAE Université ANGERS

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09/ décembre 99.

Arrêté du 16 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université d'Angers à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du

19/08/2013

articles R. 613-33 à R. 613-37.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Université d'Angers**

Tél : 02 41 73 53 53

Fax : 02 41 73 53 52

www.univ-angers.fr**Université Catholique de l'Ouest**

Tél : 02.41.81.66.17

Fax : 02 41 81 66 74

www.uco.fr**Lycée La Baronnerie**

Tél : 02.41.33.43.00

Fax : 02.41.33.45.01

www.baronnerie.com**Lycée Jean Moulin**

Tél : 02.41.96.63.60

Fax : 02.41.96.63.51

<http://www.lyc-moulin-49.ac-nantes.fr>**Lieu(x) de certification :****Université d'Angers****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université d'Angers

Université Catholique de l'Ouest

Lycée La Baronnerie

Lycée Jean Moulin

Historique de la certification :